

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE
L'IMMOBILIER**

POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

03.21.08.03.03

Affaire suivie par DESPREZ Tony

OBJET : avis sur le projet décrit ci-dessous concernant un Etablissement Recevant du Public (E.R.P.)

Nature du projet
<p><u>Permis initial</u> : Changement de destination d'un ancien commerce en laboratoire d'analyse biologique Changement de menuiserie extérieures</p>
<p><u>Permis modificatif</u> : Changement de deux portes fenêtre au lieu de la totalité Peinture sur les menuiseries existantes : teinte gris anthracite RAL 7016</p>

Dossier n° PC 0062 498 24 00024 M01

Adresse de la construction : 72 Rue René Lanoy

Demande du : 20/12/2024

Effectuée par : EUROFINS BIOMED NORD-PAS-DE-CALAIS

représentée par : Monsieur MOREIRA BAPTISTE

Adresse du demandeur : 4 rue Alfred Lefrançois 59200 TOURCOING

Je soussigné Monsieur Sylvain ROBERT, Maire de la Commune de LENS, agissant au nom de l'Etat, donne mon accord au titre de l'article L.122-3 du code de la Construction et de l'Habitation sur le projet visé en objet.

Les prescriptions énoncées dans le procès-verbal de la Commission d'Arrondissement de Sécurité Incendie de Lens et la Sous-Commission Consultative Départementale d'Accessibilité devront être strictement respectées.

En foi de quoi le présent accord est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Lens, le 27/03/2025

POUR LE MAIRE,
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ,
Jean-François CECAK



Hôtel de ville – 17 bis, place Jean Jaurès – 62307 LENS Cedex

Tél. 03.21.69.86.86 – Fax : 03.21.43.11.65

www.villedelens.fr